



BT : APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES PETITS ACTIONNAIRES



La Banque de Tunisie se propose de désigner, par voie d'appel à candidature, un administrateur représentant les petits actionnaires au sens de la législation et de la réglementation relatives au marché financier. Sont considérés comme petits actionnaires les personnes détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.

Par institutionnel, on entend les Organismes de Placement Collectifs, les Etablissements de Crédit, les Assurances, les Sociétés d'Investissement à Capital Fixe, les Sociétés d'Investissement à Capital Risque et les Caisses de Retraite.

La désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine assemblée générale de la banque au cours de laquelle les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

[Télécharger l'avis d'appel à candidature](#)

Source : tustex